

à des intrigues sans fin. C'est le monsieur qui ne veut pas voir le shah.

Il ne manque certes pas d'originaux de cette espèce.

CONDAMNATIONS.— Deux condamnations ont été prononcées le 17 de juillet par la cour Oyer and Terminer siégeant à White Plains, Westchester county. Mathew Fitzpatrick, de Yonkers, passait en jugement comme meurtrier de sa femme et plaidait non coupable. Mais les témoignages ayant clairement établi sa culpabilité, le prévenu, qui était parfaitement au courant des us et coutumes de la justice américaine, a annoncé qu'il avait changé d'idée et qu'il plaiderait coupable d'homicide au second degré. Cet aveu un peu tardif lui a valu de n'être condamné qu'à cinq ans d'emprisonnement.

Le second cas était celui de Lawrence Erhardt, de Melrose, accusé d'avoir tué un ancien pompier nommé John Morrison. Le jury avait rendu contre lui depuis plusieurs jours un verdict d'homicide au second degré, mais la prononciation de la sentence avait été ajournée. On lui a infligé six ans de servitude pénale à Sing Sing. Sans être suspects de partialité pour Erhardt, qui est Allemand, l'équité nous oblige à dire que la condamnation prononcée contre lui est d'une excessive sévérité. Les faits, tels qu'ils ont été établis par les témoignages, sont ceux-ci :

Erhardt habitait une petite maison contiguë à celle des pompiers. Quelques-uns de ceux-ci—on trouve partout de mauvais sujets—s'introduisaient fréquemment pendant la nuit dans la cour de l'Allemand pour lui voler ses poules et commettre d'autres déprédations. Un soir, entre onze heures et minuit, Erhardt, éveillé par les aboiements furieux de son chien, s'habilla à la hâte, va dans sa cour et y trouve deux jeunes gens à qui il enjoint de sortir, mais qui ne lui répondent que par des injures et des menaces. Il va prendre un couteau dans sa chambre, revient dans la cour, y trouve les mêmes individus, leur enjoignant de nouveau de s'en aller et est attaqué par eux. En se défendant, il en perce un de son couteau. C'était Morrison, un jeune homme autrefois pompier, mais qui, volontairement ou non, avait dû quitter son emploi, ce qui ne l'empêchait pas de continuer à frayer avec les moins estimables de ses anciens camarades. Ainsi, c'est en se défendant, et dans le plein exercice de son droit de propriétaire, qu'Erhardt a tué un individu qui s'était introduit nuitamment chez lui, dans de mauvais desseins évidemment, et qui refusait d'en sortir. Il semble que ces circonstances auraient justifié un acquittement, mais le jury semble avoir cédé à la pression des pompiers de Melrose, qui sont une puissance redoutée, et qui avaient menacé de faire justice sommaire d'Erhardt s'il était acquitté.

DÉVOUEMENT MATERNEL.— Un jour de la semaine passée quatre ou cinq petits enfants se baignaient dans la rivière Eyrestown, près de Pemberton (New-Jersey), sous les yeux de leurs mères respectives qui les surveillaient du rivage. L'un des baigneurs, nommé Rambo, âgé de huit ans, s'aventura trop loin et perdit pied. Aussitôt sa mère, Mme Joseph Rambo, s'élança à son secours, mais elle disparut sous l'eau comme le petit imprudent et au même endroit que lui. Une sœur de cette dame n'hésita pas à courir à son tour à l'aide de la mère et de l'enfant, mais elle s'épuisa en efforts infructueux et elle aurait péri sans le courage et le sang-froid de son propre enfant qui, voyant que sa mère ne pouvait plus regagner la rive, entra dans l'eau jusqu'au cou, lui tendant une perche qu'elle saisit et à l'aide de laquelle le petit garçon put la sauver. Le soir, l'eau rejeta sur le rivage les corps de Mme Rambo et de son enfant.

LES DÉRAILLEURS.— Un crime d'une audace déconcertante a été commis sur la ligne du chemin de fer de Chicago, Rock Island and Pacific, à quatre milles à l'ouest d'Adair (Iowa). Au moment où le train partit de Council Bluffs à 5 heures du soir approchant du point indiqué ci-dessus, endroit où la voie décrit une courbe dangereuse, le mécanicien, John Rafferty, s'aperçut que d'énormes poutres avaient été placées en travers des rails. Il se mit aussitôt en mesure de renverser la vapeur et de serrer les freins, mais alors surgirent plusieurs hommes masqués, embusqués à proximité, et le mécanicien tomba mort sous une volée de coups de feu. Quelques secondes après, le train butait contre l'obstacle, la locomotive et un wagon de bagages déraillaient, et les autres wagons restaient immobiles sur la voie. Cinq ou six hommes masqués coururent immédiatement à la portière du wagon-express dans lequel se trouvaient le conducteur William Smith, le surintendant Royce, le messager John Burgess et trois autres personnes. « Décampez d'ici, vous, damnés fils de chiens, décampez ! » crièrent les bandits en accompagnant cet ordre de plusieurs coups de revolver. En un clin d'œil le wagon fut vide, et les personnes qui l'occupaient furent menées à l'arrière, tenues en joue par une demi-douzaine de pistolets. Pendant ce temps deux autres hommes masqués allaient et venaient le long du train, à droite et à gauche, brandissant des revolvers et criant aux voyageurs : « Que personne ne mette la tête à la portière, sous peine de mort ! » Enfin le reste de la bande dévalisait le coffre de l'express, renfermant \$2,000, et éventrait les sacs de dépêches. L'opération terminée, tous les hommes masqués montaient à cheval et s'élançaient au galop à travers la prairie. La scène avait eu peine duré dix minutes. John Rafferty seul a été tué ; quelques-uns des employés qui étaient dans le wagon-express ont été égratignés par les balles des revolvers, et plusieurs voyageurs ont reçu des contusions au moment du choc. Parmi les passagers étaient trente étudiants chinois en route pour Springfield (Massachusetts). Ils ont eu là un précieux échantillon des mœurs du pays dans lequel ils viennent s'initier aux mystères de la civilisation.

ÉTRANGE INCIDENT.— Un des derniers soirs, alors que la chaleur était encore à son maximum d'ardeur et de vivacité, une servante d'une famille de Québec, recevait d'elle l'ordre de lui procurer un pot d'eau de glace. La fille prend le pas de *slow march*, et s'exécute. Elle va au réfectoire, puise l'eau, mais avant de remonter vers ses maîtres, elle boit à longs traits, déguste et boit encore. Tout à coup un signal convenu, et qui ne lui est pas inconnu, vient sonner à son oreille ; elle écoute, puis dépose sans plus de cérémonie son pot d'eau dans l'escalier et file, c'est le mot, vers son chéri, car c'était bien lui.

Le *pater familias* s'impatiant, se dirige avec accélération vers le réfectoire pour se rendre compte de la cause de ce retard inusité. Mais la colère lui donne malheureusement presque des ailes ; dans sa précipitation, il heurte le pot d'eau, le brise, glisse, perd l'équilibre, tombe au milieu de ce gâchis, se coupe en plusieurs endroits les mains et les pieds sur les morceaux de verre cassé, et va donner de la tête contre une lampe remplie de kérosine et la renverse avec lui. Madame accourt au bruit de la chute et dans son empressement à secourir son infortuné mari, elle embrase l'huile de kérosine avec une bougie

allumée qu'elle tient à la main. Pour comble de malheur monsieur prend en feu. En un instant il est enroulé dans un paillasson, et enlevé à cette critique position par les autres membres de la famille.

Tableau, ça ce conçoit, presque impossible. Ce drame a eu pour dénouement l'expulsion de la servante hors du foyer domestique et la disgrâce du galant qui avec cela, ne fut quitte de l'affaire qu'après avoir été bien et dûment lapidé.

SAUVÉ PAR UN CHIEN.— Près d'Asnières, un enfant d'une douzaine d'années, Charles Ph., demeurant rue de Vaugirard, a failli se noyer. Ne sachant pas nager, il s'était trop aventuré en allant vers le milieu du fleuve, et il avait perdu pied ; puis il disparut, fut entraîné par le courant, et ne revint à la surface qu'un peu plus loin.

Les cris : Au secours ! retentirent aussitôt, mais aucune des personnes présentes ne se sentit la force de risquer sa vie pour sauver celle d'un enfant ; il fut sauvé néanmoins, et voici comment :

Passait M. L., négociant, demeurant rue Lafayette, accompagné d'un gros chien terre-neuve ; l'animal, sans attendre l'ordre de son maître, d'un bond se précipita dans la rivière, atteignit bientôt l'endroit où devait se trouver le petit imprudent et, lorsque celui-ci reparut pour la seconde fois, le noble animal le saisit sans lui faire aucun mal, et le ramena ainsi la tête hors de l'eau, jusque sur la berge.

Charles ne tarda pas à reprendre ses sens, et remercia son sauveur en l'embrassant ; le terre-neuve se laissa faire et répondit à ses caresses par des aboiements de satisfaction.

ANTI-CHOLÉRIQUE DU DR. CREVIER.

Ce remède célèbre dont l'efficacité est attestée par des prêtres, des médecins et des milliers de personnes, est plus nécessaire que jamais.

A vendre au laboratoire du Dr. Crevier, No. 44, Rue Bons-ours, et chez MM. Devins & Bolton, pharmaciens, Rue Notre-Dame, Montréal. 4-25h

VARIÉTÉS.

—Petit dialogue tout féminin.

Une dame rencontre une de ses amies qu'elle n'a pas vue depuis quelque temps et, remarquant son costume de deuil, elle se compose une figure de circonstance et l'aborde ainsi :

—Qui donc avez-vous perdu, ma chère amie !

—Moi ? répond celle-ci ; mais . . . je n'ai rien perdu, seulement je suis veuve.

Il n'y a que les femmes pour savoir vous dire de ces choses-là.

Une jolie histoire sur le shah de Perse.

Étant à la cour de Russie, le shah avait appris quelques mots de français pour se dispenser parfois du secours de son interprète.

A l'un des bals que le czar donna en son honneur, le shah alla prendre son hôte impérial sous le bras, l'emmena vers un coin de la salle et s'arrêta avec lui devant une dame, très-décolletée, mais déjà sur le retour.

Il la montra au czar et tout haut :

—Vieille . . . laide . . . Pourquoi au bal ?

Je laisse à penser la figure que fit la femme et l'embarras du czar . . .

Cette histoire est absolument authentique, et nous la tenons d'un diplomate des plus accrédités.

Mademoiselle Lili pleure à chaudes larmes. Qu'a donc mademoiselle Lili ? Elle confesse avoir reçu d'une de ses compagnes une claque !

—Il fallait la lui rendre, —dit la maman.

—Ah ! je la lui avais rendue avant ! riposte fièrement la petite fille.

Un habile médecin, dont on peu trouver le nom dans la liste des académiciens, avait eu pendant quelque temps à son service un domestique très-intelligent qui l'avait quitté tout à coup sans motif apparent.

Traversant l'autre jour la place de la Bastille, notre docteur s'arrête pour écouter un empyrique des plus diserts, autour duquel la foule se pressait. Quel est son étonnement de reconnaître dans cet orateur son ancien domestique !

Rentré chez lui, le docteur rêvait à cette aventure singulière, quand le docteur en plein vent se présente.

—Comment, Joseph, te voilà médecin ?

—Tout comme un autre, monsieur, et médecin en vogue, encore !

Et Joseph de conter comme quoi fantaisie lui a pris d'imiter son maître ; comme quoi, à l'aide de quelques formules qu'il avait retenues, il en imposait aux gens ; comme quoi enfin, il avait amassé, tout en s'amusant et en moins de dix ans, une fortune égale à celle que monsieur avait très-péniblement gagnée en trente.

—Cela se peut se concevoir ! s'écriait le médecin, car tu n'es qu'un misérable charlatan !

—D'accord, docteur, et c'est par cela même que je réussis. Je vais vous le faire comprendre, si vous voulez me prêter un moment d'attention.

Ce disant, il entraîne son ancien maître à la fenêtre qui donnait sur la promenade publique.

—Sur deux cents personnes environ qui se trouvent là, combien croyez-vous, docteur, qu'il y ait de gens d'esprit ?

—Mais . . . je ne sais . . . cinq ou six, peut-être.

—Eh bien ! docteur, je vous en donne dix, répond le charlatan, ce seront vos pratiques. Comptez, maintenant, le reste est à moi.

Épithape relevée sur un tombeau du plus beau marbre blanc, au cimetière Montmartre :

Le premier attendra l'autre.

Au-dessous, deux mains enlacées. Le plaisant, c'est que ce tombeau s'est ouvert dernièrement pour recevoir le cinquième mari d'une veuve encore vivante. Les deux mains continuent à rester enlacées.

Un emprunt à la chronique d'Aurélien Scholl dans l'Événement :

Un brave homme, mécanicien de son état, me disait dernièrement : En France, voyez-vous, chacun a son idée.

C'est trop, c'est beaucoup trop. Il faudrait en venir à une idée générale.

L'appréciation du mécanicien me remet en mémoire une histoire qu'Etienne Arago raconte d'un air aussi affligé que stupefait.

C'est lui qui parle :

—J'ai rencontré, un soir, un ouvrier qui se mit à politiquer avec moi.

—Je suis pour la synthèse, disait-il.

—Qu'entendez-vous par la synthèse ?

—J'ai l'esprit synthétique . . . Il y a un grand blond qui nous a expliqué cela, l'autre soir . . . La synthèse, il n'y a que cela !

—Enfin, dites-moi ce que vous entendez par la synthèse ?

—Ça ne se discute pas . . . c'est absolu . . . la synthèse !

Quinze jours après, il se faisait tuer sur une barricade. Il était mort pour la synthèse, sans savoir ce que c'est.

MORT D'UN GRAND PATRIOTE.—Le prince Joseph Poniatowski, vient de mourir à Londres.

Peu d'hommes ont supporté avec un aussi grand courage et une aussi grande dignité le malheur et l'exil.

Il y a un an environ, il eut le chagrin de perdre une fille adorée, la comtesse Piatti, et son courage que les revers de fortune n'avaient pu entamer fut brisé par ce deuil.

Depuis le 4 septembre, le prince Poniatowski n'a vécu que du produit des leçons qu'il donnait ; dernièrement encore, âgé de cinquante-sept ans, fils d'un des hommes les plus célèbres de ce siècle, ancien sénateur français, il acceptait le modeste emploi de chef d'orchestre, dans une compagnie italienne prête à partir pour l'Amérique.

Cette lutte contre l'adversité, si noblement soutenue, sera le plus grand titre d'honneur pour la mémoire du prince ; ce ne sera pas le seul, cependant.

Le prince Poniatowski fut un musicien d'un réel talent ; il suffit de rappeler le nom de *Pierre de Medecis*, qui eut à l'Opéra un si grand succès, pour réveiller des souvenirs artistiques qui seraient ambitionnés par les compositeurs les plus justement célèbres.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit le mal de gorge.

AFFAIRE RANC ET CASSAGNAC.

LE DUEL.

C'est dans une petite prairie luxembourgeoise située entre deux bois, entre deux kilomètres d'Ébberembourg, que MM. Paul de Cassagnac et A. Ranc, assistés de leurs témoins et de leurs médecins, se sont rencontrés, lundi, à trois heures de l'après-midi.

Sur la demande expresse de M. de Cassagnac, il avait été convenu qu'on se servirait d'épées à coquilles et de gants de salle ornés de crispins en cuir verni pour garantir la main et le poignet. Le duel avait un caractère trop sérieux pour être entravé dès l'abord par une piqure insignifiante à la main, cas qui, comme on le sait, se produit fréquemment dans la plupart des rencontres.

Les adversaires, chacun de son côté, avaient apporté leurs armes. On tira au sort celles qui serviraient au combat. M. Paul de Cassagnac possède un louis d'or qui reste constamment près d'un chapelet béni, et qui ne lui sert qu'en de semblables circonstances. Pour la sixième fois, le louis lancé en l'air, obtint le choix des épées. Les armes qui obtinrent la préférence des témoins de M. Ranc n'avaient que 85 centimètres de lames ; c'est-à-dire la longueur la plus courte.

Sous le rapport de la place, notre ami fut moins heureux, car, dans sa position sur le pré, — le mot ici est exact — il recevait sur le visage les rayons obliques du soleil.

Les conventions étaient graves. Le combat ne pouvait cesser que quand l'un des adversaires déclarerait qu'il en avait assez. Les témoins étaient seuls juges de la suspension momentanée ou définitive du duel, et les médecins ne pouvaient intervenir que pour apporter leurs soins aux blessés.

Les combattants, ayant mis habits bas, restèrent en bras de chemise, et furent placés à une distance de quinze mètres, avec facilité de marcher l'un vers l'autre.

M. de Cassagnac franchit rapidement les deux tiers environ de cette distance, puis, sur un signe fait avec l'arme, M. Ranc s'avança avec résolution.

Aussitôt que les adversaires tombèrent en garde, les fers furent engagés très-vivement. Ce duel était prévu depuis six ou sept ans, et l'on sentait que chacun des antagonistes connaissait à merveille le jeu de son ennemi. M. Ranc se tient admirablement sous les armes : il a du sang-froid, du jarret et du poignet ; il est fort agile. M. de Cassagnac a l'avantage de la taille et une extrême vivacité dans le jeu. La plus petite faute mettrait en danger les jours de celui qui se laisserait entraîner.

Dès la première passe, après un coup de feinte, M. de Cassagnac reçut au dessus du crispin de son gant une blessure qui fila sous l'avant-bras, le long du cubitus, presque jusqu'au coude.

Les témoins s'approchèrent, mais les combattants reprirent immédiatement leurs distances. Ils conservaient tous deux l'attitude la plus courtoise et pendant toute la durée du duel, ils ne cessèrent d'avoir le sourire aux lèvres.

À quatre reprises, sans arrêt, sans repos, les coups serrés et les passes rapides se succédèrent avec un animation sans égale. Les fers brillèrent, passaient de droite et de gauche enlevant parfois des lambeaux de linges. Parades et ripostes allaient d'un train d'enfer. Deux fois, les adversaires arrivèrent corps à corps, et c'est alors qu'en reprenant sa garde, M. de Cassagnac vidait le sang qui emplissait le bras de sa chemise.

Le duel a duré en tout quatorze minutes et en ce long temps on n'a pas rompu d'une semelle. Les témoins avaient demandé une suspension que M. de Cassagnac refusa, car il voulait profiter de la chaleur de la lutte et il craignait qu'un repos, si court qu'il fût, lui paralysât l'avant-bras.

À la cinquième reprise, dans un dégagé rapide de M. de Cassagnac, M. Ranc fit un bond sur le côté et para le coup du haut du bras. On vit alors jaillir un jet de sang et le bras retomba inerte le long du corps. La lame avait pénétré profondément.

Le combat devenait impossible, ainsi qu'il fut constaté par les témoins. Sans mot dire, les deux adversaires se saluèrent et se retirèrent avec leurs amis.

MARC GERARD.

NOS GRAVURES.

Notre prochain numéro contiendra des détails sur le Bureau de Poste et une notice biographique de notre estimable maire, M. Bernard.